EN RUSSIE

LA FUTURE DOUMA

L'attention des sujets du tsar se porte tout entière sur la Douma ; quotidiennement, les députés arrivent de tous côtés de l'empire ; les gares de chemin de fer sont envahies de curieux, qui les acclament, les questionnent au passage. Ce matin, des gens désireux de se faire inscrire au palais de Tauride pour obtenir la semaine prochaine l'accès des galeries, bloquaient complètement l'avenue.

Les journaux discutent sur les partis, sur une coalition possible ; les organes démocrates démentent que leurs chefs de groupe aient négocié avec les groupes ministériels ou modérés. Le premier ministre et certains de ses collègues envisagent l'avenir avec sérénité ; à moins d'accident, ils se croient en mesure d'atteindre le port. On pense que la deuxième Douma finira comme la première.

Derniers résultats des élections

Saint-Pétersbourg, 28 février. — Résultats des élections connus à 11 heures du soir. Sont élus 485 membres classés officiellement comme suit :

Gauche, 304 ; dont 30 progressistes, 31 ouvriers, 52 socialistes-démocrates, 18 socialistes-révolutionnaires et 94 membres d'autres partis dont l'effectif n'a pas subi de changement depuis hier.

Les nationalistes sont maintenant 48. Les autres partis de la droite et du centre restent comme ils étaient hier. Les 13 membres élus pour le gouvernement de Viatka font partie de l'extrême-gauche et 6 d'entre eux sont socialistes-révolutionnaires.

—o—

Saint-Pétersbourg, 1er mars. — Les électeurs de Saint-Pétersbourg, du parti constitutionnel démocratique, ont décidé hier soir, dans une conférence préalable, de voter pour le prêtre libéral, le P. Petroff, récemment condamné par le Saint-Synode à l'internement, dans un monastère, pour motifs politiques, ainsi que pour MM. Hessen, Kutler, Straffe et Fedoroff, et un représentant de la curie des ouvriers.

AU « PRINTEMPS »

L'EXPOSITION GENERALE, qui s'ouvre **lundi prochain 4 mars**, réunira — à des prix incomparables — les modèles des plus élégantes toilettes et les premières Nouveautés pour la saison prochaine. Elle coïncide avec la transformation des rayons de Corsages, Peignoirs, Fillettes, et comportera à tous les comptoirs des occasions exceptionnelles.

L'Allemagne à Algésiras

M. André Tardieu vient de faire paraître dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous ce titre : « Algésiras, la crise décisive », un article plein de révélations piquantes sur les intrigues menées par les puissances, autour de la conférence d'Algésiras.

La politique allemande en apparaîtra encore plus discréditée et plus dangereuse.

Les manœuvres de l'Allemagne contre nous, pendant la conférence, ont été plus perfides qu'on le supposait.

La partie la plus caractéristique de l'étude parue dans la *Revue des Deux Mondes*, comme dit M. Mévil, est celle qui raconte les intrigues multiples de l'Allemagne pour essayer de faire croire que, seule, la France repoussait le projet de police présenté par l'Autriche, alors que plus que jamais nos amis s'étaient déclarés prêts à soutenir notre point de vue.

« Le 12 mars, les ambassadeurs d'Allemagne reçoivent un télégramme circulaire résumant une dépêche de M. de Radowitz, qui disait que la majorité des puissances se montraient favorables au projet autrichien. Tous les ambassadeurs d'Allemagne, dans les différentes capitales, s'acquittent de la mission qu'ils ont reçue et s'empressent de communiquer aux chancelleries ce point de vue. Ils accompagnent leur communication d'étranges commentaires. Le comte de Monts somme M Sonnino, au nom de la conscience européenne, de nous mettre en demeure de céder. M. de Schœn, à Pétersbourg, déclare que tout le monde, à Algésiras a *lâché* la France et que la Russie se singulariserait en la soutenant plus longtemps.

» Entre temps, le chancelier de Bülow télégraphie directement au comte Witte pour lui affirmer que la France est l'objet d'un blâme universel, même de la part des Anglais, et qu'aux avances de l'Allemagne elle a répondu par des exigences nouvelles.

» Bientôt, c'est Guillaume II lui-même qui entre en scène et essaye d'ébranler les Etats-Unis. Il s'approprie les assertions extraordinaires du chancelier au comte Witte, que la lecture seule des procès-verbaux des séances suffisait à réduire à néant.

» L'empereur, écrit M. Tardieu, répondant télégraphiquement à la dépêche que lui avait adressé, le 7 mars, M. Roosevelt, déclare que le projet de ce dernier (police franco-espagnole, rapports de la légation d'Italie) n'est pas acceptable; que le projet autrichien est d'ailleurs excellent et qu'on l'approuve sans réserve à Algésiras; que *l'Angleterre, la Russie*, l'*Espagne même le jugent bon*; que les Etats-Unis doivent à leur tour nous presser de l'accepter. Comme cette première instance risquerait de n'être point décisive, le lendemain nouveau télégramme. Guillaume II, cette fois, dénonce nos convoitises, l'avidité de nos banques, les appétits de nos coloniaux, et presse le Président d'agir sur nous. Deux jours plus tard, enfin, le 17, troisième dépêche. Elle est plus énergique encore que les précédentes : elle affirme explicitement que l'Italie, la Russie, l'Angleterre et l'Espagne ont abandonné la France; que les Etats-Unis seuls l'appuient; que l'intérêt de la paix exige qu'à leur tour ils se prononcent pour le projet autrichien et forcent ainsi notre consentement. »

On sait fort heureusement que toutes ces manœuvres n'aboutirent pas. Elles échouèrent devant notre bon droit et la simple vérité. N'importe, l'alerte fut chaude.

FF.·. MM.·. et délateurs écrivent au ministre de la Guerre

Les sous-officiers du 2e d'artillerie, appuyés par les FF.·.-MM.·. grenoblois somment le ministre de les placer au-dessus du règlement.

Des incidents, qui ont provoqué une vive émotion à Grenoble, viennent de se produire au 2e d'artillerie. Le 14 février, le chef d'escadron Bertrand adressait une réprimande sévère au maréchal des logis-chef Quentin-Roux. Aussitôt, le sous-officier faisait remettre au colonel Leddet la lettre suivante :

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits suivants qui se sont passés le 13 février, à 9 h. 15 du matin, à la salle des rapports, pendant le rapport des maréchaux des logis chefs.

Le chef d'escadron Bertrand, de semaine, au sujet d'une punition infligée à un canonnier de la 3e batterie, pour avoir été surpris fracturant l'armoire à pain au réfectoire de sa batterie, a tenu les propos suivants :

« Les armoires à pain ne sont pas réglementaires; par conséquent il y aurait lieu de ne pas les faire figurer sur votre motif; le quartier est en verre, et demain les journaux, renseignés par leurs correspondants du quartier, diront que vous faites des choses irrégulières. Je sais bien que vous opérez pour le bien des hommes, moi-même je l'ai fait, mais depuis qu'il y a des casseroles dans le régiment, on ne peut plus faire que des choses réglementaires, car vous savez qu'il y a des casseroles au régiment, vous le savez aussi bien que moi; il y en a même ici dans cette chambre, en ce moment, je pourrais vous les nommer ».

En ce qui concerne les maréchaux des logis chefs et en ma qualité de plus ancien, j'ai l'honneur de vous demander instamment de *vouloir bien inviter le chef d'escadron Bertrand* à préciser ses accusations, en désignant nominativement ceux à qui il s'adressait, de façon à faire disparaître les soupçons qui pèsent sur tous.

Le lieutenant-colonel Laroche répondit par la note suivante :

Après avoir reçu les explications du commandant Bertrand, le lieutenant-colonel doit d'abord rappeler que cet officier supérieur a été, dans des circonstances récentes, la victime de dénonciations anonymes calomnieuses. Les paroles qu'il a prononcées ont jailli spontanément parce qu'il se trouvait en présence de sous-officiers dont quelques-uns passent pour appartenir à un groupement qui a été mêlé aux actes de délation.

Si les termes employés par le commandant Bertrand ne sont pas d'une correction académique, on les trouve justifiés en songeant qu'ils expriment le cri de révolte de la conscience d'un honnête homme.

Le 15 février 1907.

Le lieutenant-colonel du 2e d'artillerie
LAROCHE.

Et le colonel ratifia :

Le colonel estime qu'il n'y a pas lieu à autre explication.

Grenoble, le 18 *février* 1907.

Le colonel, LEDDET.

Le maréchal des logis Quentin-Roux, furieux, remit au chef d'escadron Borel cette lettre à l'adresse du ministre de la Guerre :

Ayant eu l'honneur d'adresser par la voie hiérarchique, le 14 *février* courant, au colonel commandant le régiment, le compte rendu dont je vous donne ci-dessous le texte exact revêtu des annotations qui y ont été apposées, et n'ayant pas eu la satisfaction légitime à laquelle je crois avoir droit, j'ai l'honneur, Monsieur le ministre, en vous remettant ce *document*, de vous demander de vouloir bien, si vous le jugez opportun, me faire accorder la satisfaction que le colonel me refuse.

Le chef d'escadron Borel ayant refusé de transmettre tout le dossier, celui-ci fut expédié directement au ministre de la Guerre avec la note suivante :

J'ai l'honneur de vous adresser directement la demande ci-incluse que le chef d'escadron Borel, major du *régiment*, a *refusé* de transmettre en me disant que son bureau n'était pas une boîte à lettres.

QUENTIN-ROUX.

Ces ridicules sommations de ce sous-officier n'ont produit aucune émotion au ministère de la Guerre. Un collaborateur du général Picquart a fait cette déclaration :

Le ministre n'a pris encore aucune décision au sujet de cet incident.

Il semble pourtant que le chef d'escadron Borel ait été fondé à refuser la transmission par la voie hiérarchique d'une réclamation présentée par des sous-officiers sous une *forme collective rigoureusement interdite par les règlements militaires*.

Quant aux termes un peu vifs de la réponse du lieutenant-colonel, il faut pour les comprendre, connaître l'état d'esprit du 2e régiment d'artillerie.

A la suite de dénonciations et de réclamations, le ministre de la Guerre a été amené à faire procéder à une enquête sur certains faits qui se sont produits dans ce régiment, tels que, construction d'une salle des fêtes, dépenses non prévues, etc., etc.

L'enquête a montré que les officiers et les sous-officiers de ce régiment n'avaient à aucun moment commis des actes coupables, ni des malversations. Mais ils avaient été amenés, pour satisfaire leurs ambitions de bien-être et de luxe, à commettre certaines irrégularités qui, sans faire tort d'un centime ni à l'Etat, ni aux hommes, n'en étaient pas moins répréhensibles.

Le rapport du contrôleur général a été transmis par le ministre au général Galliéni, commandant le corps d'armée. Après avoir pris connaissance du rapport et procédé à une enquête personnelle, le général Galliéni a proposé au ministre les sanctions qu'il jugeait nécessaires. Le général Picquart n'a pris jusqu'ici aucune décision. Mais tout fait prévoir que les punitions infligées pour ces irrégularités seront peu graves.

L'incident s'est compliqué de l'intervention des FF.·. Grenoblois. Ils répondent par des ordres du jour aux signes de détresse des délateurs :

Le Comité exécutif du parti républicain radical et radical-socialiste de l'arrondissement à Grenoble,

Saisi par la publicité donnée aux incidents du 2e d'artillerie et ayant acquis la conviction que des représailles sont exercées par le colonel et certains officiers de ce régiment contre les sous-officiers et canonniers qui ont eu la loyauté de mettre à jour les irrégularités graves qui se sont produites dans ce régiment:

Appelle l'attention du ministre de la Guerre sur la nécessité d'obtenir les sanctions nécessaires après deux mois qu'est close l'enquête établissant l'exactitude des faits portés à la connaissance du public par la presse républicaine:

Signale d'autre part à M. le ministre de la Guerre la situation qui est faite actuellement aux maréchaux des logis chefs Agard et Quentin-Roux et au canonnier Buny;

Prie les représentants du « bloc » de l'Isère d'intervenir au Parlement *dans le cas où* les sanctions se feraient plus longtemps attendre et si, d'autre part, les sous-officiers républicains continuaient à être de la part de leurs chefs les victimes de tracasseries inadmissibles:

Décide que cette résolution sera adressée à tous les élus du « bloc » de l'Isère à M. le ministre de la Guerre, au général commandant le corps d'armée et au Comité central exécutif du parti.

—o—

La section grenobloise de la Ligue des droits de l'homme.

Emue de la situation faite aux sous-officiers et canonniers républicains qui ont eu à déposer dans l'enquête ouverte sur les irrégularités graves reprochées à certains officiers du 2e d'artillerie;

Considérant que les vexations dont ils sont actuellement l'objet constituent une injustifiable atteinte à leurs droits de citoyens et causent partout une réelle émotion;

Décide de saisir le Comité central de la Ligue des cas des maréchaux des logis chefs Quentin-Roux et Agard et du canonnier Buny;

Prie son président, M. de Pressensé, d'intervenir énergiquement auprès du ministre de la Guerre, de porter à sa connaissance les représailles exercées contre ces sous-officiers et lui demander les réparations et les sanctions *nécessaires*.

Il est vraiment scandaleux que les délateurs soient ainsi placés au-dessus des règlements par la protection des FF.·..

L'ÉLECTION DE MONTPELLIER

Dimanche prochain a lieu l'élection rendue nécessaire par l'invalidation de M. Pierre Leroy-Beaulieu.

Trois candidats sont en présence.

MM. Pierre Leroy-Beaulieu, progressiste; Laurent, candidat de la Maçonnerie, et Reboul, socialiste unifié.

Nouvelle tentative d'assassinat

Une nouvelle tentative d'assassinat a été commise hier contre M. Pierre Leroy-Beaulieu.

A 11 heures du soir, celui-ci revenait de Vailhauquès, commune du canton des Matelles, à 17 kilomètres de Montpellier, lorsqu'au lieu dit « Les Fenouillettes », près de Bélair, cinq ou six coups de feu furent tirés sur sa voiture.

Les vitres volèrent en éclats et une balle atteignit M. Leroy-Beaulieu à l'avant-bras gauche.

Le blessé a été transporté à l'hôtel Métropole où des chirurgiens ont été immédiatement appelés pour lui donner des soins. Son état est grave.

Une enquête a été immédiatement ouverte. Mais, vu l'isolement de l'endroit où s'est produit le guet-apens, il est assez difficile de pouvoir retrouver quelque indice qui mette sur la trace des agresseurs.

Nouveaux détails

Notre correspondant de Montpellier nous envoie les détails suivants :

Le cocher avait eu le temps d'apercevoir à quelques mètres de là un groupe d'individus qui, sortant de derrière un taillis, prenaient la fuite à travers la campagne et bientôt disparaissaient.

Au bruit des détonations les fenêtres de deux ou trois maisons situées à cet endroit s'ouvrirent, et bientôt aux appels des voyageurs, des secours arrivaient.

M. Leroy-Beaulieu fut transporté dans la demeure du cantonnier, où il perdit connaissance, et où des soins hâtifs lui furent donnés.

M. Leroy-Beaulieu fut, avec précaution, remis en voiture et dirigé sur Montpellier où on arriva assez tard dans la nuit. M. Leroy-Beaulieu a été transporté à l'hôtel Métropole dans un état assez alarmant.

Cette odieuse tentative d'assassinat, lorsqu'elle a été connue en ville, a produit, malgré l'heure avancée, une profonde et légitime émotion.

Le Parquet avisé, vient de décider de se rendre à l'hôtel Métropole pour commencer une enquête.

Ajoutons que les médecins ont demandé au Parquet de surseoir, pendant une heure à l'interrogatoire de M. Pierre Leroy-Beaulieu pour permettre au blessé de se reposer.

MM. Gibert, adjoint; Elloy, conseiller municipal, se sont présentés à l'hôtel Métropole pour prendre des nouvelles du blessé.

La famille de M. Leroy-Beaulieu communique à l'*Agence Havas* la note suivante au sujet de l'attentat dont a été victime la nuit dernière M. Pierre Leroy-Beaulieu, près de Montpellier :

M. Pierre Leroy-Beaulieu a été atteint par une balle à l'avant-bras gauche cette nuit.

La balle a été extraite, et les médecins ajoutent qu'ils pensent qu'il n'y aura aucune complication.

Autre guet-apens

D'autre part, les Loges ont organisé un guet-apens contre le candidat socialiste.

Le Dr Meslier, député de Saint-Ouen, témoin oculaire, le raconte en ces termes:

La dernière réunion de Ganges a été marquée par un incident violent qui malheureusement a eu des suites graves. Alors que le citoyen Reboul était à la tribune et qu'il rappelait les agissements de M. Laurent contre la candidature de Bénézech en 1898 une agitation violente se déchaîna dans la salle. Un de nos bons camarades, le citoyen Desbons, ouvrier tisseur et conseiller municipal de Ganges, essaya de faire entendre dans le groupe le plus bruyant quelques paroles de calme. Tout à coup nous le vîmes chanceler et tomber. Il venait d'avoir la jambe brisée. Le tibia gauche était fracturé à quelques centimètres au-dessus de l'articulation de la cheville. Les soins nécessaires lui ont été immédiatement donnés. Ces odieuses brutalités témoignent de la violence des passions.

—o—

Malgré tout et en raison même de ces procédés, les nouvelles du pays donnent toute confiance dans le succès de M. Leroy-Beaulieu.

Çà et là

Morts d'hier

Le général de brigade Dalmas de Lapérouse, 65 ans, à Versailles. — M. Jean Dubost, secrétaire de l'association des Sociétés hippiques du Centre et du Sud-Est, 58 ans, à Moulins. — Mme Pourcet, veuve du général de division qui fut le commissaire du gouvernement au procès Bazaine, au château de Fondeyre (Haute-Garonne). — Mmes Mazant et Florentin, belle-mère et mère de M. Léonce Florentin, rédacteur en chef du « Journal de la Meurthe et des Vosges », décédées à deux jours de distance l'une de l'autre. — Le général chinois Tcheng-Ki-Tong, ancien secrétaire de la légation de Chine en France, 56 ans, à Nankin. Il avait publié en français plusieurs volumes. — M. Eugène Peugeot, constructeur d'automobiles, conseiller général et maire d'Héricourt, 63 ans, à Montbéliard.

ÉCHOS DE PARTOUT

A Croisilles (Pas-de-Calais), le Conseil de revision a réformé, pour défaut de taille, un conscrit qui ne mesurait que 1m,31.

M. Roux-Seignoret, libéral, a été réélu maire d'Hyères, ainsi que ses deux adjoints, MM. Robert et Blanc.

M. Fessard, sénateur, maire de Chartres, organise pour le dimanche 3 mars, une grande manifestation patriotique pour célébrer le 138e anniversaire de Marceau.

M. Charbonnier, avocat, a donné sa démission de conseiller général de l'Isère.

A dater du 1er janvier 1908, le prix des numéros du « Journal officiel » et des feuilles ou cahiers d'annexes de la dernière année écoulée, ne sera élevé à 0 fr. 50 qu'après le 31 janvier de l'année qui suit.

Du 21 au 28 février, les Caisses d'épargne ont reçu 7 072 150 fr. et remboursé 8 766 119 fr.; l'excédent des retraits sur les versements, pour les deux premiers mois de 1907, atteint 1 119 521 fr. 40.

ELECTION MUNICIPALE

Les habitants de la commune de Saint-Georges, près Issoudun, ont vu triompher, lors des élections complémentaires au Conseil municipal, 1 aliste de l'*Action libérale*.

EN MER

Saint-Nazaire. — De notre correspondant : Jeudi soir, vers 9 heures, sur rade, à bord du paquebot *Navarre*, le graisseur Cojean a été gravement blessé par un jet de vapeur.

— Les chantiers de la Compagnie transatlantique lancent aujourd'hui le paquebot mixte *Pérou*, de 145 mètres de longueur, destiné à la ligne commerciale des Antilles.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

VENDREDI 1er MARS

La température s'est abaissée dans l'ouest et le centre du continent; le thermomètre marquait ce matin — 7° à Hernosand, — 5° à Clermont-Ferrand, 0° à Nantes et à Paris, + 10° à Biarritz, + 12° à Perpignan. On notait — 1° au mont Aigoual, — 4° au Puy-de-Dôme, — 7° au mont Mounier.

Probable. — En France, un temps beau est probable avec température voisine de la normale. A Paris, hier, nuageux.

La mer est belle ou peu agitée.

PARIS

Nourrice de contrebande. — Une forte nourrice, portant dans ses bras un poupon soigneusement préservé du froid par une épaisse voilette, débarquait hier à la gare de Lyon, venant de Marseille. Son allure embarrassée frappa M. Bordère, commissaire spécial, qui la fit entrer dans son cabinet. Là, on découvrit d'abord que le nourrisson était en carton, bourré de tabac de contrebande.

En tabac également l'opulente poitrine de la nounou. Son bonnet tuyauté était garni de cigares et son chignon était rempli de tabac fin. Enfin le petit lit du bébé comprenait deux matelas rembourrés de boîtes d'allumettes en cire, de fabrication étrangère.

La marchandise a été saisie et la fausse nourrice, Bianca Thérésa, 23 ans, a été envoyée au Dépôt.

DÉPARTEMENTS

BASSES-PYRÉNÉES. — *Accident de voiture.* — A Biarritz, une voiture contenant quatre personnes appartenant à la colonie anglaise qui descendait la côte rapide du phare, rencontra une automobile qui fit emballer le cheval; par frayeur, le cocher fit verser la voiture dans un fossé, mais la chute fut si malheureuse que deux voyageurs reçurent des blessures graves; le colonel Hanning Lee a des contusions multiples; Mme Hanning a le bras cassé et plusieurs côtes enfoncées; son état est alarmant.

AVEYRON. — *Un berger assassiné.* — *Un jeune berger de 15 ans a été trouvé aux environs du village de Ségur pendu avec son mouchoir, ses pieds touchant le sol.*

Quelques contusions sur le corps feraient croire à un assassinat plutôt qu'à un suicide. Le Parquet de Millau a ouvert une information.

HERAULT. — *Explosion d'acétylène.* — Des enfants s'amusaient autour d'une baraque foraine, sur la place publique de Florensac, lorsque l'un d'eux, Emile Touchy, 9 ans, eut la malencontreuse idée de vouloir allumer une lampe à acétylène, accrochée à un montant de la baraque. Une terrible explosion se produisit alors.

Le malheureux enfant, atteint à la tête, tomba foudroyé, la tempe ouverte, l'œil gauche crevé, le nez et l'oreille sectionnés.

Son camarade, Siméon Calmels, 13 ans, a été très grièvement brûlé au visage.

BASSES-PYRENEES. — *Une mère enterre ses deux enfants.* — A Bayonne, Elisa L... vient d'être arrêtée, les cadavres de ses deux enfants, l'un âgé de 3 ans, l'autre de 7 mois, ayant été trouvés ensevelis dans le jardin de la maison.

La prévenue prétend que ses enfants moururent à quelques jours d'intervalle et que la misère l'obligea à les ensevelir elle-même.

L'autopsie des cadavres va être pratiquée.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — *Un cadavre découvert après trois ans.* — En faisant des fouilles à Munich sur l'ancienne place du cirque, on a découvert les restes du cadavre du fils du banquier Heudschel, qui était disparu depuis trois ans. Le propriétaire du cirque à cette époque, M. Niederhofer, soupçonné d'être l'auteur du meurtre avait été arrêté alors.

ESPAGNE. — *Une bombe dans une cathédrale. Plusieurs blessés.* — Les anarchistes continuent leurs exploits à Valence.

Pendant l'office du Rosaire, auquel présidait Mgr Guisasola, à la chapelle de la Vierge de los Desamparados de la cathédrale, une bombe a fait explosion sous le porche qui donne sur la calle de la Lena.

Une panique indescriptible se produisit. Les fidèles se précipitèrent affolés vers les portes. Une dizaine d'entre eux furent piétinés. Plusieurs femmes s'évanouirent. La police intervint et rétablit l'ordre. Les blessés furent transportés à la maison de secours.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

FRANCE

— Louis Fagault s'est tué en tombant dans la rue, à **La Flèche**, en face de la communauté de la Providence.

— A **Brienne** (Ardennes), un violent incendie a détruit des bâtiments appartenant à M. Froment, et loués à M. Soumis, entrepreneur de charrois. Deux magnifiques chevaux estimés 2 000 francs ont été carbonisés. Les pertes considérables sont assurées.

— Une sexagénaire, Mme Jonetton, qui vivait dans une campagne isolée au hameau du Brulat près de **Toulon**, a été trouvée carbonisée. La mort remontait à plusieurs jours. Mme Jonetton avait communiqué le feu à ses vêtements avec une chaufferette.

— La police d'**Aubenas** vient d'arrêter les auteurs de l'assassinat de M. Gandon, commis dans la nuit du 3 au 4 février : ce sont deux jeunes gens âgés de 20 et 24 ans.

— A **Serevillers** (Oise) et à **Sauvelle**, même département, des incendies ont détruit des bâtiments contenant des récoltes. Pertes de chaque côté, 5 000 francs. Assurance.

ÉTRANGER

— A **Pepinster**, près de Liège, une bombe a été trouvée placée contre un rail sur la ligne d'Allemagne. Elle a été transportée à la gare de Verviers où le Parquet fera une descente.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

HALLES CENTRALES DE PARIS

Poissons (Vente au kilo). — Bars, 1-3,50, cabillauds, 0,30-0,60, congres, 0,30-0,80, crevettes grises 1-1,50, grondins 0,40-0,80, homards, 2,50-5, langoustes 2-5, limandes 0,80-1,25, merlans 1-4,25, mulets 1-2,25, soles 1,25-4, morue salée, la caisse 1,20-1,50, saumons franç., 4-5,50, turbots, 1,50-3, vives 1-3.

Vente à la pièce : raies douces 6-9.

Vente au cent : maquereaux de l'Ouest 20-60, de Dieppe 10-15.

Harengs français 1-2,50, sardines salées 3-8, sardines fraîches, la caisse 2-3.

Y a-t-il un malade chez vous?

Lisez ceci sur les Pilules Pink

Les Pilules Pink calment tous les jours les souffrances de quantités de gens et les guérissent rapidement. Aux anémiques, elles donnent du sang, de l'énergie, des forces. Elles font disparaître la chlorose qui empoisonne la jeunesse de tant de charmantes jeunes filles. A ceux qui ont l'estomac délabré elles donnent un estomac résistant. Elles guérissent les douleurs rhumatismales, la neurasthénie sous toutes ses formes, les migraines, les névralgies. Elles sont un excellent régulateur des fonctions délicates de la femme.

Elles font beaucoup de bien et nous recevons chaque jour des lettres comme celles que nous publions ci-dessous :

Mlle Louise Genty, 4, rue Edme Piot à Montbard (Côte-d'Or), écrit :

« Le traitement des Pilules Pink m'a été très favorable. J'étais très anémique, très pâle et très faible par conséquent. Depuis que j'ai pris les Pilules Pink j'ai très bonne mine et ai repris toutes mes forces ».

M. Lambotte, hôtelier, Hôtel du Lion d'Or, à Remiremont (Vosges), écrit :

« Depuis longtemps je souffrais cruellement d'une maladie d'estomac. J'éprouvais de fortes douleurs après avoir mangé et ma digestion se faisait bien difficilement. Un de nos amis m'a conseillé de prendre les Pilules Pink. J'ai eu l'heureuse inspiration de suivre son conseil et je dois vous dire qu'après avoir pris quelques boîtes je me suis senti très bien. J'ai maintenant bon appétit et je digère très bien. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte; 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

ENGRAIS CHIMIQUES

1er mars 1907.

Sulfate d'ammoniaque. — Alors que le marché français aurait des tendances à devenir plutôt meilleur, les vendeurs anglais sont calmes avec des prix plutôt inférieurs à ceux de la semaine dernière.

La demande reste soutenue et ne pourra qu'aller en s'accentuant pendant les semaines qui vont suivre. Il est donc probable que sur mars les prix iront en se raffermissant en rapport avec la demande.

On cote le livrable printemps: vidanges de Paris 32 fr., fabrication du Nord 31 fr., dito du centre 30,25, blanc d'Ecosse 30,75, blanc gris anglais 30.50 les 100 kilos.

Superphosphate. — Les prix restent inchangés. Paris réseau Nord 0 45, dito réseau Est et Centre 0,46, Nord 0,41-0,43, Pas-de-Calais 0,43 0,44, Somme 0,44, Oise et Aisne 0,45-0,46, Marne et Haute-Marne 0,48, Meuse et Vosges 0,47, Ardennes 0,46. Le tout à l'unité, franco par fer.

Sulfate de cuivre. — Mêmes cours. On cote pour produit anglais 98/99 % de pureté en fûts, droits de douane acquittés, sur le printemps 1907 : Paris 83,25, Rouen, Nantes, Bordeaux 82,65, Lille, Roubaix, Amiens 83.50, 0 fr. 60 de moins en sacs de 100 kilos, facturés au poids net, 1 fr. de moins en sacs de 100 kilos, facturés brut pour net.

Tourteaux pour engrais. — La marchandise est rare, les fabrications étant à peu près nulles. On offre en ce moment des colzas sulfurés concassés 5,50 d'azote à 13,25 les 100 kilos logés sur wag. Calais.

Tourteaux du Nord. On cote en disponible: Pavot blanc 14,50 départ, colza jaune Guzerat 14, colza des Indes 13,50 Arras-Lille, colza jaune diffusé 13,75 franco Nord ; ravison dito 13,25 franco, ricin dito 9,75 Dunkerque et 10 Lille Arras. Le tout aux 100 kilos.

Tourteaux de Marseille : Arachides décortiquées gris 15,75, sesame de l'Inde brun 13,50, colza ravison 13.50, pavot blanc ou gris 13,75, ricin sulfuré 12, sésame dito 13,50. Les 100 kilos gare ou quai Marseille.

Phosphates industriels. — Phosphates de la Somme 70/75 1 fr., 65/70 lavé 0.90, 65/70 ordinaire 0.80, 60/65 lavé 0,74, 60/65 ordinaire 0,70.

Craies phosphatées lavées de la Somme et de l'Oise 57/62 0,72, 55/60 0,67, 58/58 0,57, 50/55 0,52, 48/53 0,49, 45/50 0,46, 40/45 0,40.

Marchandise rare :

Phosphates de Liège. Prix à l'unité de phosphate tribasique par 1 000 kilos. Dosant de 65 à 70 % de phosphate de chaux.

60/65 disp. et liv. 0,84, 55/60 0,74, 50/55 0,60, 45/50 0,45.

La Villette, 1er mars

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	Poids moyen	Viande nette 1re	Viande nette 2e	Viande nette 3e	Poids vif 1re	Poids vif 2e	Poids vif 3e
Veaux...	312	281	85	2,20	2,10	1,80	1,31	1,15	0,90

(Prix du kilog. par qualité)

La température est cependant favorable au débit de la consommation, mais celui-ci est des plus restreints, car nous sommes en plein Carême.

On cote au demi-kilo viande nette, manceaux anglaisés 1,10, ordinaires 1-1,08, veaux de choix en bandes 1,15 et de 1,18 à 1,20 au détail, Gâtinais 1.13-1,14, extra 1,15-1,18, veaux de Romilly 1,15-1,20, de Sézanne 1,13-1,18, toulousains 0,88-1,00, limousins 0,95.

MARCHÉ AUX FOURRAGES

Montrouge, 1er mars.

Le total des arrivages s'élevait à 62 voitures; en voici le détail : 45 voitures étaient chargées de pailles de toutes variétés et 17 voitures de fourrages, dont 7 de foin.

Sur les différentes pailles, la vente a été des plus lentes: il en est de même des fourrages dont les cours fléchissent continuellement.

La paille de blé vaut de 25 à 30 fr., celle de seigle de 36 à 46 fr., celle d'avoine de 26 à 32 fr. Les bons foins valent de 68 à 70 fr., la belle luzerne de 65 à 68 et le bon regain aux environs de 58 fr.

Le tout rendu dans Paris par 104 bottes de 5 kilos.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

1er mars.

CÉRÉALES

	Avoines Ouv.	Avoines Clôt.	Seigles Ouv.	Seigles Clôt.	Blés Ouv.	Blés Clôt.	Farines Ouv.	Farines Clôt.
Courant	20,20	20,20	17,75	18,25	23,20	23,20	29,50	29,55
Prochain	20,40	20,40	17,75	17,75	23,..	23,20	29,75	29,75
Mai-juin	20,60	20,60	17,75	17,75	23,45	23,40	30,..	30,..
4 de mai	20,40	20,25	17,75	17,75	23,20	23,20	30,20	30,20
Juillet-août	19,95	19,90	17,75	17,75	23,..	23,..	30,25	30,25
Tendance	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme
Circulation veille								
Circulation jour					3 000			

Farines de consommation: 49-52.50 1res marques: [illegible].

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huile de lin Ouv.	Huile de lin Clôt.	Huile de colza Ouv.	Huile de colza Clôt.	Alcools Ouv.	Alcools Clôt.	Sucres Ouv.	Sucres Clôt.
Disponible	50,75	51,..	71,25	70,75				
Courant	50,75	51,..	71,25	70,75	40,50	40,50	25,50	25,50
Prochain	50,75	51,25	68,..	67,..	41,..	41,..	25,50	25,50
Mars-avril								
4 de mai	50,75	51,..	64,..	64,..	42,..	42,..	26,37	26,25
4 derniers	50,75	50,75	64,25	64,25	38,..	38,..		
3 d'octobre					37,..	37,..		
4 de mars								23,37
4 d'octobre							23,75	23,75
Roux							23,..	
Raffinés							56,..	
Tendance	faible	calme	calme	faible	sout.	calme	ferme	calme
Stock					20 675		172 600	
Circulation veille								
Circulation jour					1 125			

MARCHÉ DU HAVRE

Ouverture, 1er mars (10 h. 30).

Époques	Cotons	Cafés	Laines	Poivres Tellichery	Poivre Saïgon
Mars 1907	70 75	39 75	189 ..	61 ..	60 50
Avril 1907	70 12	39 75	189 ..	61 50	60 50
Mai 1907	70 12	40 ..	190 ..	62 ..	59 ..
Juin 1907	70 ..	40 ..	190 ..	62 ..	59 ..
Juillet 1907	70 ..	40 25	190 ..	62 ..	59 50
Août 1907	70 ..	40 25	190 ..	62 ..	59 ..
Sept. 1907	69 62	40 50	190 50	62 ..	58 50
Octobre 1907	69 12	40 75	190 50	62 ..	58 50
Nov. 1907	68 62	40 75	190 50	62 50	58 50
Déc. 1907	68 62	41 ..	189 ..	62 50	58 50
Janvier 1908	68 50	41 ..	186 50		
Février 1908	68 50	41 ..			
Tendance	sout.	calme	calme	calme	calme
Ventes		2 000			

Mouvement de midi. — Cotons : sans changement à hausse 0,25, calme. — Cafés : baisse 0.25, soutenu 15 000. — Laines : sans changement, calme.

BOURSE DE PARIS

Clôt. du 1er mars

BOURSE DE PARIS	Précédente clôture	Clôture du jour
FONDS D'ÉTAT FRANÇ.		
3 % comptant	.95 80	.95 95
3 % terme	.95 10	.95 10
3 % amort. compt	.96 77	.96 70
3 % amort. terme		
EMPRUNTS DE VILLES		
Ville 1865 4 %	.531	.531
— 1869 3 %	.474	.459
— 1871 3 %	.403 50	.403
— quarts	.104 75	.104 75
— 1875 4 %	.533	.533 50
— 1876 4 %	.532 50	.532 50
— 1892 2 1/2 %	.373	.374 75
— quarts	.96 25	.96 50
— 1894-96 2 1/2 %		
— quarts	.97 50	
— 1898 2 %		
— quarts	.109 75	.109 75
— 1899 2 % (Métrop.)		
— quarts	.106 75	.106 50
— 1904 2 1/2 % (Métrop.)		.435
— 5e	.87	
— 1905 2 3/4 %	.387	.387
— quarts	.93	.92 50
— de Marseille	.409	.409 50
EMPRUNTS DES COLON.		
Tunisie 3 %	.463 75	.462
Tonkin 2 1/2 %	.76 80	.76 50
Madagascar 2 1/2 %	.79 30	
Indo-Chine 3 1/2 %	.459 50	.460
Indo-Chine 3 % 1902	.411	.412
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	3950	3930
— de Paris	1545	1550
— Transatlantique	.472 50	.470
Compagnie Algérienne		.959
Comptoir National	.695	.695
Crédit Foncier d'Algérie	.493	.485
Crédit Foncier	.675	
Communales 1879 2,60	.482 50	.487
— 3e	.101	.100
Foncières 3 % 1879	.503	.503
Communales 1880	.505 75	.505
Foncières 3 % 1883	.430	.428
— 2,60 1885	.473	.474
— 3e	.99 50	.99
Communales 3 % 1891	.402	.400 50
— 2,60 [illegible]	.459 75	.459 50
Foncières 2,80 1895	.475	.474
Comm. 2,60 1899 [illegible]	.487	.487
Foncières 3 % 1903	.496	.496 50
Communales 1906		
Bons de 100 fr. [illegible]	.76	.77 50

VALEURS FRANÇ.	Précédente clôture	Clôture du jour
Bons de 100 fr. 1888	.77	.77
Banque hyp. de France	.560	.558
Banque hyp. de France 1884	.434 50	.432
Crédit industriel	.665	.665
Crédit lyonnais	1217	1220
Crédit mobilier	.132	.133
Société Foncière lyonnaise	.387	.385
Société générale	.668	.669
B. franç. p. le commerce	.238	.245
Banque de l'Union parisienne	.807	.818
Rente foncière	.448	.472
Immeubles oblig. 400		
— oblig. 475		
Bône à Guelma actions	.685	.685
— obligations 3 %	.486 50	.487 50
Départements actions	.673	.675
— oblig. 3 % bleu		.425
— — 3 % rouge		
Ch. Econ. oblig. 3 %	.423 75	.423 75
Est Algérien actions	.691	.695
— obligations		.421
Est actions	.894	.895
— jouissance	.501	.495
— oblig. nouv. 5 %	.455	.457
— — 3 %	.435 50	.438 50
— Nouvelles	.439 50	.440 75
— — 2 1/2 %	.400 50	.404
Oblig. Grande-Ceinture	.486 50	
Lyon actions	1340	1340
— — 3 % 300	.439 25	.439
Bourbonnais	.435 75	.433 50
Genève 3 % 1855 et 1857	.438	.438
Méditerranée 3 %	.500	.508
— 1852-55	.433	.434 75
Fusion ancienne 3 %	.439	.439
— Nouvelle 3 %	.441 50	.442
P.-L.-M. 2 1/2	.402	.405
Midi actions	1097	1100
— obligations 3 %	.428 50	.430
— nouvelles	.435	.431
— 2 1/2	.397	.397 50
Nord actions	1755	
— obligations 3 %	.447 50	.448 50
— nouvelles	.454	.465
— 2 1/2	.409	.409
Orléans actions	1390	1390
— actions jouissance	.970	.970
— obligations 3 %	.437 25	.437
— Nouvelles	.440 75	.440 50
Orléans 2 1/2	.397 25	.399
— Grand Central	.432 50	.432
Ouest actions	.846	
Ouest obligations	.427 50	.428 75
— nouvelles	.434	.435 50

VALEURS FRANÇ. ET ETRANGERES	Précédente clôture	Clôture du jour
Ouest 2 1/2	.396 50	.399
Ouest algérien actions	.631	.637
— — oblig. 3 %	.487 50	.491
Réunion oblig. 3 %		.425
Sud de la France actions		.240
— — oblig.	.420 50	.421 25
Obl. Indo-Chine et Yunnan		.485
Docks de Marseille	.378	.382
Magasins généraux	.624	.623
Eaux (Compagnie générale)	1915	1925
Gaz France étranger	.680	.675
Gaz Paris (en jouissance)	.321	.320
Transatlantique	.346	.327
Messageries	.272	
Métropolitain	.510	.500
Omnibus	.870	
Chemin de fer et Tram. élect.	.294 50	.297
Tramways généraux	.645	.644
Voitures	.254	.251
Arelins		
Malfidano	.812	.814
Métaux	.710	.711
Penarroya	1210	1215
Panama bons à lots 1889	.115 25	.115
Suez actions	4500	4515
— parts fondateurs	2090	2115
— Société civile	3405	3415
Dynamite centrale	.662	.661 50
Société d'électricité de Paris	.434	.435
Forces mot. du Rhône (act.)	.576	
— parts fondateurs		.558
Le Printemps	.580	.562
Thomson Houston	.737	.742
Téléphones		
Raffinerie Say ordr.	.235	.230
FONDS ÉTATS ÉTRANG.		
Angleterre 2 1/2	.88 75	
Argentin 5 % 1900	.96 80	.95
Autrichien 4 %	.99 85	.99 85
Mines Gerais	.495	.490
Brésilien 4 % 1889	.85	.85 50
— 5 % 1895 Funding	.104 10	.103 80
Bulgare 5 % 1896		410
Bulgare 5 % 1902	.507	.508 50
Bulgare 5 % 1904	.497 50	.497
Chine 4 % 1895	.96 25	.96 05
— 5 % 1896	.516 50	.515
— 5 % 1902	.518	.518
Danemark % 1897		
Congo 1896		
Egypte unifiée	.104 50	.104 60
— 3 1/2 Privilégiée	.101 80	.102 25
— Domaniale		

VALEURS ETRANG.	Précédente clôture	Clôture du jour
Espagnole ext. 4 % cpt	.95 40	.95 15
— terme	.95 55	.96 85
Haïti 6 % 1896		
Hellénique 1881 5 %	.271	.271
— 1884 5 %		
— 1887 4 %	.260 50	
Hongrois 4 %	.95 90	.96
Hongrois 3 %		.78 35
Italien 5 % comptant	.103	.103 40
— — terme	.103 15	.103 47
Victor-Emmanuel 1863	.379	.379 50
Japon 4 % 1905	.90 45	.90
Maroc 5 % 1904	.521	.521
Mexique 4 %	.96 15	.96 10
Norvège 3 % 1888		
— 3 1/2 % 1892	.101 45	.101 40
Portugais 3 % 1re série	.69 62	.69 60
— 3 % 2e série	.70 80	.70
— 3 % 1890 3e série	.71 50	.71 45
4 1/2 % 1891 oblig. Tabacs	.517	.518
Roumain 4 % 1890		
— 4 % 1896		
— 1905	.93 40	.94
Russe 4 % 1867-1869		.79
— 4 % 1889	.77 90	.77
— 4 % or 1890	.75 75	.75 35
— 1890 2e et 3e séries	.75 50	.75 10
— 1890 4e	.75 35	
— 1893 5e	.75 50	.75 10
— 1894 6e	.75 10	.75 20
— Consolidés 1re et 2e	.77	.76 60
— Consolidés 3e		
— 4 % 1901 3e	.76	.75 10
— 3 % 1891-1894	.62 30	.62 50
— — 1896	.61 30	.60 95
— 3 1/2 1894		.67
— Intér. 4 % 1894		
— 5 % 1906	.89 20	.88
Bons du Trésor 5 %	.490	.489
— Transsaharien 3 %		
— — 4 %		
Lettres de gage nobl. rus.	.64 85	.64
Ala-au-Ouralsk	.830	
Suède 3 1/2 1895		
Serbe 4 %	.84 10	.83 90
Serbe 4 1/2		
Serbe 5 %	.494	.495
Berne 4 % 1895		
— 5 %		
Suisse chemin de fer 90 3 %	.97 30	.97 30
Turc 4 % Unifié	.97 25	.97 25
Ottomane Consolidée	.491	.494
— Douane	.493	
— Tombac 4 %		

VALEURS ETRANG.	Précédente clôture	Clôture du jour
Ottomane 4 % 1894	.490	.492
— 5 % 1896	.517	.516 25
Phénix Espagnol	.493	.500
Banque du Mexique	1085	1020
Banque ottomane	.705	.710
Foncier d'Autriche	1150	1153
Foncier Egyptien	.752	
Crédit Foncier de Hongrie	.564	.560
Andalous actions		.250
— obligations 1re série	.326	.328
— — 2e —		
Autrichiens actions		.730
— obligations 1re série	.417 50	.415
— — 2e —	.431	.431
— — 4e —	.428	.428 50
— nouveau réseau	.435	.436
Dans-Hanco	.291 50	.292
Cáceres actions	.63	.62
— obligations	.190	.189 50
Lombards actions		.134
— obligations 3 %	.328	.330
— — 4 %	.495	.497
Méridionaux actions	.731	.731
Nitrates Railway Cie act.	.416	.416
Nord Espagne actions	.290	.295
— obligations 1re hypoth.	.387 50	.387 50
— — 2e —	.378	.377
— — 3e —	.371	.370 25
— — 4e —	.368	.368
— — 5e —		.365
Pampelune 1re hypoth.	.368	.360
Barcelone 2e —	.365	.365 50
Asturies 1re —	.374	.371
— 2e —	.367 50	.366
— 3 —	.366	
Portugais chemin de fer act.		
— oblig. 1er rang		.374
Salonique Constantinople	.354	.354
Saragosse actions	.444	.441
— obligat. 1re hypoth.	.392 50	.395
— — 2e —		.388
— — 3e —	.387 50	.345
Thessalie		
Wagons-lits actions	.373	.377
Usines de Briansk	.315	.316
Rio Tinto	2570	2590
Bosnovics	1[illegible]	1[illegible]
Lautaro nitrate	.339	.333 50
Tabacs ottomans actions	.455	.457
Tabacs philippines		.408
Tabacs portugais actions	.324	
Smyrne Cassaba oblig. anc.	.435	
— obligations nouvelles		.456
Gaz actions jouissance		3545

VALEURS FRANÇ. (ACTIONS)	Précédente clôture	Clôture du jour
Midi actions jouissances	.554	.566 50
Nord — jouissances	1305	1300
Ouest	.437 75	.441 50
Société Cie Nord	.427	
Annuités Orléans-Châlons	.685	
Banque de l'Algérie	1335	1340
Banque de l'Indo-Chine		
Entrepreneurs (s. comp.)	.287	.280
Eaux Cie Gle jouissance	1405	
Eaux pour l'étranger	.400	.400
Eaux de Vichy	1840	1844
Gaz et eaux	.609	.609
Gaz Cie Centrale	1510	1510
Gaz général	.40	
Carmaux	1826	1824
Escombrera	.7.0	.776
Laurium	.475	.470
Aciéries de France	.544	.541
Chantiers de la Loire		
Aciéries Longwy	1120	1120
Aciéries de Micheville	1324	
Etablissements Decauville		
Le Creusot	1995	1975
Forges et Ac. Nord-Est	1541	1549
Forges et Chant. Méditer.	1130	
Bateaux Parisiens	.318	.320
Chargeurs Réunis		
Aciéries de la Marine	1360	1360
Edison (Cie Continentale)	.915	.915
Etablissements Duval		1515
Lits militaires	2750	2758
Mokta-el-Hadid	1355	1350
Gafsa		
Nickel		
Platine		
Bec Auer		
OBLIGAT. FRANÇAISES		
Ville d'Amiens		
— de Lyon 3 %	.102 25	
Départementaux 3 % 1893		
Mostaganem Tiaret 3 %		
Médoc 3 %	.357	
Lille à Béthune 3 %		
Picardie Flandre 3 %	.418	
Santa-Fé chemin de fer 5 %	.629	.629
Tramways généraux	.495	
Foncier colonial 5 %	.120	.120
— — 330		.97
Magasins généraux 4 %		.435
Eaux (Cie générale) 3 %		
Eaux (Cie Gén. Nouv.) 4 %		
Eaux (Cie générale) 4 %		
— p. l'étranger		
Gaz et eaux 4 %	.497	.430

VALEURS FRANÇ. (OBLIGATIONS)	Précédente clôture	Clôture du jour
Gaz central	.505 75	.504
Gaz 3 %	.422	.419
Gaz France et Etranger	.500	.497 25
— général de Paris		
Gaz (Union des) 4 1/2	.895	.895
Châtillon Commentry		
Dyle et Bacalan 4 %	.400	.4-5
Fives-Lille 4 %	.480	.480
Aciéries de la Marine		
Métaux 4 %	.498	.497 50
Messageries 3 1/2	.440 50	.441
Cie Gén. de navigation 4 %	.410	
Omnibus 4 %	.495 50	.496
Urbaine	.187 50	.183 50
Voitures 4 %		.411 75
Transatlantique 3 %	.379	.377
Ardoisières de l'Anjou		
Câbles télégraphiques 3 1/2	.278	.278
Duval 4 %	.501 50	
Cornell 4 1/2 %		
Cornell 4 %		.455
Laiterie 5 %		
Lits militaires 4 %		.635
Ports de Rosario	.493	.490
Cie gén. d'électricité 4 %		
Procédés Th.-Houston 4 %	.498 25	.495
Panama 3 % remb. à 1 000		.115
Suez 5 %	.604 65	.604 25
— 3 %	.491 75	
— 3 %, 2e série	.490	.477
— Bons de coupures	.91	.91
FONDS D'ETAT (Etr.)		
Autriche Domaniales	.315	.309
Bahia 5 % 1888	.497	
Fribourg	.445	.44 50
Russe 3 % 1891		.99 75
VALEURS ETRANGERES (Actions)		
Télégraphes du Nord	1165	.990
(Obligations)		
Portugais 4 %		
Cordoue-Séville 3 %	.352 50	
Foncier-Egyptien 3 1/2 %	.453	.468
Obl. Fonc. Egypte 3 %	.505	
Hypot. de Suède		
Gaz de Madrid 4 %		
Wagons-lits 4 %	.512	.511 75
VALEURS EN BANQUE (Actions-terme)		
Brésil 5 %	.94 80	
Mexicain	.53 67	
Casinos ottomans	.445 50	.454

VALEURS EN BANQ.	Précédente clôture	Clôture du jour
Balla Karaïdin	.700	.705
Chartered	.41 50	.42 50
Cape Copper	.297	.309
Goldfields	.109	.112
De Beers	.737 50	.742
East Rand	.114	.117 50
Ferreira	.475	.486
French Rand		
Goldenhuis	.76	.77 50
Harpener	.1650	.1666
Hanchaca	.126	.126
Kertch	.12 50	
Lancaster	.14 50	.13 50
Laurium Grec	.106	.111
May Consolid.	.65	.65 50
Mexil Ifir		
Mossamedès	.8 25	.9
Mozambique	.19 25	.19 25
Randfontein	.44	.46 25
Rand Mines	.170 50	.172 50
Robinson Gold	.218	.232
Rose Deep	.115 50	.118 50
Simmer and Jack	.33 50	.33 75
Tharsis	.213 50	.213
Transvaal Land	.71 50	.72 75
Transvaal Gold	.28 50	.30 75
Urikany		
Village Main Reef	.100	.102
Wemmer		
(Comptant)		
Dnieprovienne		
Donetz		
Haut Volga privilégié		
Huta Bankowa		
John Cockeril		
Sarrebruck		
Vieille Montagne	.935	
Oblig. Crédit Fonc. Mut. Rus		

CHANGES SUR PARIS

Londres	Chèq.	25 18 3/4
Vienne	F.	95 42 ./.
Berlin	Rm.	81 20 ./.
Madrid	P.	.8 95 ./.
Barcelone	P.	.9 30 ./.
Saint-Pétersbourg	R.	37 75 ./.
Constantinople		
Rome	L.	100 02 1/
Gênes	R.	100 05 ./.
Milan	Li.	100 05 ./.
Bruxelles	F.	100 15 ./.
Amsterdam	Fl.	47 98 3/4
Lisbonne	B.	544
New-York	Dol.	520